



Communiqué de presse

RSE : MMA poursuit sa campagne institutionnelle #MMAsengage avec France Télévisions

Le Mans, le 10 mars 2022 – Comment aider à construire un monde plus durable, égalitaire et inclusif ? Dans sa mini-série #laMinuteMMA, l'assureur mutualiste MMA illustre les quatre piliers de son engagement RSE à travers les témoignages d'agent, de collaborateurs et d'association recueillis par son partenaire France Télévisions.

Le programme de quatre vidéos de 40 secondes, diffusé jusqu'au 30 avril sur France Télévisions, évoque les actions menées par MMA pour limiter son impact environnemental, dynamiser les territoires, contribuer à l'inclusion des personnes en situation de handicap ou encore prévenir les risques routiers. #laMinuteMMA fait partie du programme de communication #MMAsengage enclenché par MMA sur ses réseaux sociaux en 2021.

« Il est selon nous essentiel de montrer que nous sommes concrètement engagés et acteurs des champs d'action RSE que nous portons. #LaMinuteMMA est autant une communication qu'un remerciement. Merci à nos salariés et partenaires, merci à nos clients assurés enfin, car c'est aussi pour eux et grâce à eux que nous progressons sur ces sujets cruciaux », déclare François Féquant, Directeur Marketing & Communication chez MMA Assurances.

#LaMinuteMMA donne la parole aux acteurs engagés aux côtés de MMA

Les territoires : Christophe Mader, agent MMA depuis 25 ans à La Rochelle, explique comment la présence des agents MMA sur tout le territoire national, aux côtés de leurs clients, participe à la réussite de leurs projets et au rayonnement des territoires.

L'environnement : Jennifer Blanchet, responsable de produits auto MMA, rappelle qu'en dix ans, la formule « km non roulés, km remboursés », a permis de rembourser près de 26 milliards de km non roulés aux assurés auto MMA. Cette formule incite les assurés MMA à choisir des méthodes de transport alternatives et contribue ainsi à la baisse des émissions de CO2.

L'égalité des chances : Lames de joie, association soutenue par la Fondation MMA Solidarité, fournit des lames de cross en carbone aux enfants amputés de leurs membres inférieurs pour qu'ils puissent pratiquer une activité sportive. Ces équipements coûtent entre 2500 et 10 000 euros et sont prêtés gratuitement à des familles, sans conditions de ressources. Les

lames doivent être changées tous les 18 mois. La Fondation MMA Solidarité, dont la mission est de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, a contribué au financement de ces équipements.

Prévention routière : Cécile Lechère, Responsable Communication, Marque et Contenus expose les différents dispositifs engagés par MMA auprès des automobilistes, piétons, cyclistes, trottinétistes et motards, pour prévenir les risques routiers. En 2000, MMA a été le premier assureur à créer un site dédié à la prévention routière* et le premier à créer des applications pour réviser le code de la route**. Les vidéos pédagogiques réalisées par MMA sont consultées chaque année par plusieurs millions d'internautes***.

*Base WHOIS **Sources App Store et Google Play ***Google Analytics et youtube 2021

Pour découvrir la démarche RSE de la marque, rendez-vous sur le site de MMA :

<https://www.mma.fr/a-propos/demarche-rse.html>

À propos de MMA

Marque du groupe Covéa et assureur multi-spécialiste, MMA s'adresse à la fois aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers. Fer de lance du Groupe Covéa sur le marché des Pros, des Entreprises et de l'Affinitaire, MMA est le 2^{ème} acteur sur ce marché. MMA assure plus de 3,1 millions de sociétaires et clients.

<https://www.mma.fr/>

Contacts presse

ADVOCACIZ

Shanez Richert	+33(6) 10 50 44 44 – shanez.richert@advocaciz.com
Ambre Fourneau	+33(6) 44 39 89 25 – ambre.fourneau@advocaciz.com
Alexandra Richert	+33 (6) 08 77 86 22 – alexandra.richert@advocaciz.com